



VOTRE INTERCOMMUNALITÉ vous aide à lutter contre LE FRELON ASIATIQUE*

*frelons à pattes jaunes,
Vespa velutina nigrithorax



Signaler
toute l'année



Piéger
sélectivement



Détruire
en toute sécurité

Ensemble, protégeons notre territoire

Protégeons la population : une espèce qui perturbe la vie quotidienne et peut présenter un danger à proximité des nids

Préserveons la biodiversité : une espèce qui bouleverse l'écosystème local

Protégeons les abeilles : jusqu'à 25% de pertes dans les colonies du fait de la présence du frelon à pattes jaunes

Protégeons nos vergers : un impact direct sur les récoltes



Les clés du succès dans la lutte contre le frelon à pattes jaunes:

IDENTIFIER LE FRELON À PATTES JAUNES

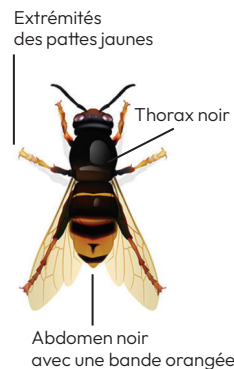
pour préserver la biodiversité

Quelques précautions

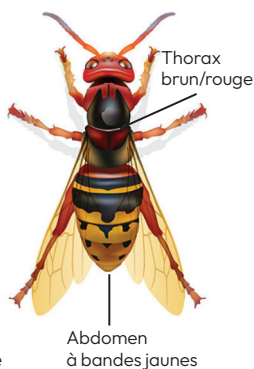
- Signaler* tout nid ou groupe de frelons
- Différencier le frelon asiatique des insectes, essentiels à la biodiversité
- Bannir les pièges non sélectifs (type piège à guêpes, fait maison), néfastes pour tous les insectes
- Contacter un professionnel agréé pour détruire un nid



Frelon asiatique
3 cm



Frelon européen
jusqu'à 4 cm



SIGNALER LES NIDS

des frelons à pattes jaunes



Nid primaire

- Reine fondatrice
- Mars à mai
- Petit, de la taille d'une orange ou d'un melon
- Entrée vers le bas
- Abrité (charpente, fenêtre/volet, nichoir d'oiseaux, abri de jardin, grange, parasol, garage...)



Nid secondaire

- Jusqu'à 2000 ouvrières
- À partir de juin
- Gros, en forme de poire (jusqu'à 1 m de hauteur et 50 cm de diamètre)
- Entrée sur le côté
- Souvent en hauteur (arbre, maison...)

1 colonie en chiffres

- 1 colonie = jusqu'à 10 nids l'année suivante
- 12 kg d'insectes consommés/an dont 1/3 d'abeilles
- Zone de chasse allant jusqu'à 2 km

LUTTER EFFICACEMENT

en contactant les bons intervenants au bon moment



Le frelon à pattes jaunes est généralement calme, mais il devient **dangereux** lorsqu'il se sent **agressé ou que l'on s'approche de son nid.**

SIGNALER* TOUTE L'ANNÉE

* Signaler chaque nid même vide ainsi que chaque destruction. Cela permet d'anticiper le piégeage d'une année à l'autre.



Qui fait quoi ?

une lutte collective

www.cc-paysdesaverne.fr/r/signaler-frelons.php

● Signaler toute l'année

Tout le monde peut signaler :

- Un nid primaire
- Un groupe de frelons
- Un nid secondaire
- La destruction d'un nid

Comment le signaler ? Plusieurs options :

- Scanner le QR code pour accéder au formulaire de signalement
- Contacter votre Communauté de Communes
- Contacter votre mairie



● Piéger sélectivement

Réseau de référents intercommunaux

200 pièges sélectifs achetés par votre Communauté de Communes seront mis à disposition d'un réseau de référents intercommunaux et répartis sur l'ensemble du territoire.

Saviez-vous que 4 à 6 pièges faits maison type piège bouteille ont le même effet néfaste qu'une colonie de frelons à pattes jaunes ?

● Détruire en toute sécurité

Uniquement par des professionnels agréés

Les nids de frelons sont dangereux, faites intervenir un professionnel agréé.

Il appartient au propriétaire d'ordonner et de financer la destruction d'un nid de frelons.

Demandez à votre mairie sa politique de lutte contre le frelon à pattes jaunes.

Votre interco vous aide à lutter contre le frelon à pattes jaunes

- Mise en place d'un plan d'action et création d'un réseau de référents intercommunaux pour organiser le piégeage
- Achat de 200 pièges pour notre réseau de référents
- Organisation de réunions d'informations



Piège à frelon asiatique
Good4bees



Communauté de Communes
de la Mossig et du Vignoble

33 rue des Pins - 67 310 WASSELONNE

Tél. : 03 88 59 12 10

Email (thématique frelon) : frelons@cc-saverne.fr

